Charte Romain Jacob

Unis pour l'accès à la santé des personnes en situation de handicap

Prévenir et adapter l'hospitalisation avec ou sans hébergement

Construire une culture professionnelle commune

Coordonner le parcours de santé

Valoriser l'accompagnement

Valoriser l'image que la personne en situation de handicap perçoit d'elle-même

Intégrer la santé au parcours de vie des personnes en situation de handicap

Exprimer les besoins

Organiser l'accès aux soins et à la prévention

Faciliter et développer l'accès aux soins ambulatoires

Améliorer la réponse aux urgences médicales

Mettre en oeuvre et évaluer la présente charte

Faciliter le recours aux technologies de l'information et de la communication

Accès charte détaillée

Accès version audio